



Systeme d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)

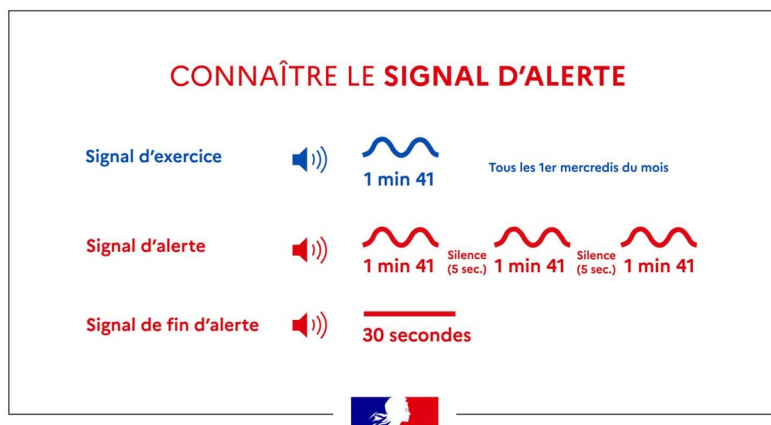
7 sirènes SAIP sont intégrées au test mensuel du mercredi 1^{er} mars 2023

Dans les Bouches-du-Rhône, comme partout en France, des tests mensuels des sirènes SAIP sont organisés chaque premier mercredi du mois.

Dans le cadre du déploiement du nouveau système national des sirènes SAIP, sept sirènes SAIP, récemment installées et localisées à Marseille, sont intégrées à ce test mensuel. Elles sont localisées aux adresses suivantes :

- 85 rue des Poilus, école des Olives, 13 013
- 169 route de La Treille, Groupe scolaire La Treille, 13 011
- 375 avenue des Poilus, école des Trois-Lucs, 13 012
- 50 boulevard Boulaya d'Arnaud, école Grande Bastide Cazaulx, 13 012
- Avenue de Mazargues, Complexe sportif René Magnac, 13 008
- 82 boulevard Sauze, école élémentaire La Millière, 13 011
- Avenue La Valbarelle, Caserne BMPM, 13 011

S'agissant d'un test de bon fonctionnement, aucune réaction n'est attendue de la part de population.



Le SAIP permet d'avertir la population d'un territoire d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et du comportement à tenir.

Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence.

Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Plus d'informations sur les sirènes SAIP :

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>